



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	13 mai 2019	Séance du : 29 mai 2019
	<u>Votes : 34</u>	L'An Deux Mille dix-neuf, le 29 mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 26	Pour : 34	
Absents : 11	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) représenté par Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Michel SABATIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par Mme Audrey GUERIN (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Objet : Lecture publique – Action culturelle et langue française – Demande de subvention

Monsieur VALERO rappelle aux membres du Conseil communautaire que dans le cadre de son programme d'animation et de médiation, le Réseau des bibliothèques du Clermontais mène des actions en direction des publics éloignés du livre et de la lecture.

En 2019, le Réseau souhaite répondre à l'appel à projet « Action culturelle et langue française » porté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et mettre en place une action au bénéfice de personnes ayant des besoins d'apprentissage ou de pratique du français.

Le plan de financement prévisionnel de cette action est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant TTC	Financeurs	Montant
Interventions comédiens	4 500 €	Communauté de communes du Clermontais (40%)	2 892 €
Atelier d'écriture (4 x 1/2 journées tarif Charte)	1 028 €	DRAC (60%)	4 336 €
Frais annexes (hébergement, déplacements...)	1 700 €		
TOTAL	7 228 €	TOTAL	7 228 €

Afin de financer ce projet, Monsieur VALERO propose de solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 4 336 €.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet d'action au bénéfice des personnes ayant des besoins d'apprentissage ou de pratique du français tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 4 336 €,

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem featuring a figure and a star.

Jean-Claude LACROIX